

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Mon honorable ami se rend compte que je m'en remets complètement à l'opinion scientifique de spécialistes dans ce domaine. Tous ceux qui ont été immunisés cette année ont reçu au moins deux injections. Les provinces, en collaboration avec le gouvernement fédéral, ont décidé que, étant donné l'incertitude qui existe quant à l'opportunité de vacciner durant les mois d'été, il serait prudent de ne pas poursuivre l'exécution du programme en juillet et en août. Cette décision n'est pas réellement nouvelle. On l'a prise il y a près d'un an. En réalité, le programme n'est pas interrompu. Il se poursuit conformément aux plans dressés il y a un an.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

DEMANDE DE NOUVELLE ÉTUDE DE LA QUESTION D'ACCROÎTRE LES PAIEMENTS VERSÉS PAR LES MUNICIPALITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Lundi dernier, j'ai demandé au premier ministre suppléant du jour s'il voulait bien prendre note d'une question que j'avais l'intention de poser au ministre de la Justice au sujet d'un nouvel examen de la requête présentée par les municipalités de Colombie-Britannique afin d'obtenir l'augmentation des versements prévus aux termes du contrat conclu avec la Gendarmerie royale. Le ministre de la Justice aurait-il l'obligeance de nous dire si l'on se propose de donner une suite favorable à cette requête?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Voici la question posée lundi dernier par mon honorable ami:

J'aurais aimé savoir si le ministre a reçu de diverses municipalités de la Colombie-Britannique, y compris celle de Kamloops, une requête le priant d'étudier à nouveau la demande d'augmentation des versements effectués aux termes du contrat conclu avec la Gendarmerie royale du Canada.

Eh bien, oui; nous en avons reçu de quatre municipalités. Puis, il y a encore une question que voici:

Si une telle requête a été présentée, peut-être pourrait-on nous dire si l'on entend y faire droit?

L'honorable député veut savoir, je suppose, si nous donnerons suite à cette demande. En réponse à cette question, je puis dire que nous avons étudié très attentivement la question avant d'en venir à une décision. On n'a porté à notre attention aucun autre fait qui pourrait motiver une nouvelle étude de cette décision.

M. Fulton: Puis-je poser une autre question? Le ministre et son ministère, en étudiant la question, ont-ils tenu compte de ce que cette demande d'un paiement supplémentaire a été reçue par ces municipalités après la préparation de leur budget et de leurs taux d'impôt et que, sous le régime de notre loi municipale, aucun crédit supplémentaire n'est prévu? Le ministre ne pourrait-il pas étudier de nouveau la question de savoir s'il y aurait lieu de différer ces paiements pour cette année?

L'hon. M. Garson: Pour ce qui est du point soulevé par mon honorable ami, nous en sommes venus à une décision, si j'ai bonne mémoire, le 4 avril 1955 et cette décision a été communiquée immédiatement aux autorités compétentes de la Colombie-Britannique par les voies ordinaires. S'il y a eu retard par la suite, nous n'en sommes pas responsables. Il est clair qu'il s'agit là d'une question de détail que nous pourrions étudier plus commodément au moment de l'examen des crédits du ministère de la Justice.

SERVICE DE TRANSBORDEMENT

INAUGURATION DU SERVICE ENTRE YARMOUTH ET BAR HARBOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, hier, l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings a demandé si les engrenages du Bluenose ont subi des dommages le premier jour des essais et combien de temps il faudra pour terminer ces essais.

Les essais de moteur ont commencé le 22 juin, les moteurs et les engrenages tournant lentement pendant deux heures environ. Un essai de quatre heures environ a eu lieu le 23 juin. Les hélices ont été actionnées par engrenages, à une vitesse allant du ralenti à demi-vitesse environ. On a ensuite arrêté les machines et ouvert les engrenages pour examen. Donc, le dommage n'a été découvert que le deuxième jour.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, sauf erreur, les essais de la machinerie principale, soit les essais à quai, les essais avec moteurs tournant à plein régime, les essais de vitesse, les essais du gouvernail, les essais du stabilisateur, les essais des machines auxiliaires et les divers autres essais de l'outillage et des machines à bord du navire exigent environ 14 jours, si tout va bien.